

Le Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale appelle à la mise en place progressive du stage en Médecine Générale de 2ème cycle

Les enseignants de Médecine Générale se sont de longue date investis pour la mise en place d'un stage en Médecine Générale de qualité en 2ème cycle.

La parution récente de l'arrêté modificatif définit l'architecture d'un stage de 2ème cycle vraiment formateur. La nomination récente des 27 nouveaux maîtres de conférence associés donne la bouffée d'oxygène sans laquelle le stage n'aurait pu être organisé faute d'enseignants capables de le gérer.

Pour autant, sa mise en œuvre ne pourra être que progressive. **Les sous effectifs encore très importants des départements de Médecine Générale, la difficulté du recrutement et de la formation des enseignants cliniciens ambulatoires (ECA) maîtres de stage, l'absence de statut et l'insuffisance de la rémunération de ces derniers, sont des obstacles majeurs à la généralisation de ce stage.**

Si les tutelles souhaitent vraiment le généraliser pour mieux former les étudiants et les inciter à pratiquer la Médecine Générale, des mesures sont indispensables :

- **Attribuer le statut de chargé d'enseignement aux ECA maîtres de stage en activité régulière**
- **Revaloriser les honoraires pédagogiques des ECA de 3ème cycle qui l'ont été une seule fois en 12 ans, aboutissant à une nette baisse de la rémunération en monnaie constante depuis l'origine. Le simple rattrapage de l'inflation (plus de 22% depuis 1997) nécessite une augmentation de cette rémunération de 600€ à plus de 650€/mois/étudiant encadré.**
- **Bonifier (x1,5) les honoraires pédagogiques des ECA encadrant les étudiants de 2ème cycle, l'accueil d'un externe étant nettement plus chronophage au plan pédagogique que l'accueil d'un interne.**

Nous demandons l'application de ces mesures qui seules permettront la généralisation du stage en Médecine Générale de 2ème cycle. Dans l'immédiat, nous appelons tous les enseignants de la discipline à poursuivre leurs efforts malgré l'extrême difficulté de leur situation, afin que les étudiants de 2ème cycle puissent bénéficier de ce stage dans les meilleures conditions.

Il faut sortir l'enseignement de la Médecine Générale de la misère pour que les étudiants fassent le choix du métier de Médecin Généraliste.

Le bureau du SNEMG

Le 21/09/2009 Contact Presse

Sébastien Leruste Vice-Président du SNEMG / 06 81 19 61 49

Vincent Renard Président du SNEMG / 06 25 80 33 29